



ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS –BOUMERDES

Consultation DRHM/ N° 18 /2013

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Boumerdès lance une consultation pour acquisition de quatre (04) compteuses et détecteurs des faux billets et quatorze (14) détecteurs de faux billets.

Les fournisseurs qui remplissent les conditions, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DOT de Boumerdes (Secrétariat de la DOT). Contre émargement.

L'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges et à présenter sous enveloppe principale fermée ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention :

Consultation DRHM/N° 18 /2013

« Acquisition des compteuses et détecteurs des faux billets

SOUSSION A NE PAS OUVRIR

1)- L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

– Dossier administratif

L'offre technique doit comprendre les pièces suivantes :

- La déclaration à souscrire, dûment complétée et signée (selon modèle ci-joint).
- La déclaration de probité ; dûment complétée et signée (selon modèle ci-joint).
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire.
- Une copie légalisée du registre de commerce.
- L'offre technique (catalogues, brochures et fiches techniques)

L'offre Technique doit être insérée dans une enveloppe à part ne comportant que les mentions suivantes :

« Offre Technique »

2)- L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

- La lettre soumission signée et datée (selon modèle ci-joint).
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé et daté par le soumissionnaire.

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part ne comportant que les mentions suivantes :

« Offre financière »

Les deux offres doivent être insérés dans une enveloppe extérieure anonyme et devra porter la mention suivante :

« Soumission à ne pas ouvrir »

Consultation N° 18 / 2013

« Acquisition des compteuses et détecteurs des faux billets

Le délai de présentation des offres est fixé à quinze(15) jours après la signature de la lettre de consultation.

L'heure de dépôt de l'offre est fixée avant **12H : 00** correspondant au dernier jour de la préparation des offres. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **14H : 00**, en séance publique, en présence d'un seul représentant pour chaque soumissionnaire à l'adresse suivante :
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Boumerdes sise EX complexe PTT Boumerdes

Boumerdes, le 12/09/2013.